

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 21-245-1917 promulguant le décret du 8 janvier 1917 portant modification au décret du 25 avril 1915 relatif à l'application de la Loi du 8 avril 1915 instituant une croix de guerre.

n° 21-245-1917

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
8 mars 1917

Numéro JO  
n° 245 du 31/03/1917

Date du numéro  
31 mars 1917

### VISAS

l'Inspecteur Général, délégué dans les fonctions de (Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances Officier de la Légion d'Honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 Septembre 1811 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884: Vu le décret du 8 Janvier 1917 portant modification au décret du 23 avril 1915 relatif à l'application de la Loi du 8 avril 1915 instituant une croix de guerre, Vu le texte dudit décret inséré au journal officielle de la République du 25 janvier 1917

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué dans la Colonie pour y être exécuté selon ses forme et teneur le décret du 8 janvier 1917 portant modification au décret du 23 avril 1915 relatif à l'application de la Loi du 8 avril 1915 instituant une croix de guerre.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera communiqué pour exécution enregistré, affiché et publié partout où besoin sera.

**FIILLON.**